



**Maîtriser l'entretien professionnel
Obligations, fréquences et conduite**

Maîtriser l'entretien professionnel : **Obligations, fréquences et conduite efficace**

Cette formation permet aux managers, RH et dirigeants de maîtriser les bonnes pratiques de l'entretien professionnel.

Ils comprendront le cadre légal, les obligations réglementaires et les enjeux stratégiques de ces entretiens dans la gestion des compétences. Grâce à une approche progressive et des mises en situation, les participants apprendront à préparer, structurer et conduire des entretiens constructifs favorisant l'engagement. La formation aborde également la formalisation et le suivi, avec des outils pour documenter les échanges en conformité. Enfin, les apprenants sauront élaborer un plan de développement des compétences aligné sur les objectifs de l'entreprise.

À l'issue, chacun sera capable de faire de l'entretien professionnel un levier de performance et de valorisation des talents.

Le public concerné : tous les professionnels impliqués dans la gestion des ressources humaines.

Les prérequis : Pas de prérequis.

Les objectifs :

- ✓ Comprendre les obligations légales et réglementaires entourant les entretiens professionnels.
- ✓ Maîtriser la préparation et la conduite efficace des entretiens.
- ✓ Apprendre à intégrer ces entretiens dans votre stratégie RH pour améliorer la performance et le développement des compétences.

La durée : A partir de 3,5 heures (une demi-journée).

Le délai d'accès : A partir de 3 semaines à la réception de la demande

Le programme :

- ✓ Comprendre le cadre légal des entretiens professionnels et leur rôle clé dans la gestion des compétences.
- ✓ Savoir préparer et conduire un entretien structuré, constructif et adapté à chaque collaborateur.
- ✓ Maîtriser la formalisation et le suivi des entretiens selon les obligations réglementaires.
- ✓ Utiliser les entretiens comme levier stratégique pour développer les compétences et la performance de l'entreprise.

L'accessibilité : Un entretien préalable est proposé en cas de situation de handicap, afin d'adapter les modalités pédagogiques et techniques.

Les moyens pédagogiques et techniques :

- ✓ Formation en présentiel ou en distanciel (présentiel recommandé).
- ✓ Méthode pédagogique adaptée en fonction des besoins et des stagiaires.
- ✓ L'intervenant utilisera son ordinateur et son vidéoprojecteur si besoin.
- ✓ Pour les événements ayant lieu en inter-entreprise, mise à disposition d'un local adapté.

Notre engagement qualité : Chez AZUR ACTION, la qualité de nos formations est au cœur de notre engagement. Nous sommes fiers d'avoir obtenu la certification Qualiopi délivrée par Qualitia, marque de confiance reconnue par l'État, qui atteste du sérieux et du professionnalisme de notre organisme dans la conception et la réalisation de vos parcours de formation.

Afin de garantir l'excellence de ces parcours nous nous engageons à faire intervenir exclusivement un formateur qualifié, expert dans son domaine et reconnu pour son excellence professionnelle.

Les dispositifs de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats :

- ✓ Feuille de présence.
- ✓ QCM en début et fin de formation pour mesurer les acquisitions.
- ✓ Mise en pratique, quiz, jeux, ateliers réflexifs et tout autre dispositif jugé pertinent peuvent être mis en place.
- ✓ Une attestation de formation sera délivrée dans les semaines suivant la formation.

Les tarifs :

- ✓ Formation individuelle ou pour 2 personnes : Tarifs sur demande – contactez-nous pour une offre personnalisée !
- ✓ 3 stagiaires : 249 € HT par stagiaire.
- ✓ Vous souhaitez former plus de 3 personnes ? Contactez-nous afin d'étudier ensemble des conditions adaptées à vos besoins ! 😊

Indicateurs qualité :

- ✓ Note de la formation
- ✓ Taux de recommandation

Contactez-nous : contact@azuraction.fr – 0988.348.110

*N'hésitez pas à
revenir vers nous
pour plus
d'informations !*